

Serge Clay
27bis, rue Raymond Dupuich
62670 Mazingarbe
Tél.03 21 72 41 06
clay.serge@bbox.fr
Médaille Militaire
Ancien Combattant
Garde d'Honneur de l'Ossuaire de Notre Dame
de Lorette
Pupille de la Nation, Orphelin de Guerre

Le 12 Février 2019.

Madame la Secrétaire d'Etat,
auprès du Ministre des Armées,
chargée des anciens combattants et victimes de guerres,
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Ci-dessous, un extrait de votre lettre du 5 Février 2019, que vous avez adressée aux associations d'Anciens Combattants, réjouissante pour ceux-ci, dont je fais partie :

Hier, vous avez servi votre pays. Aujourd'hui, en tant que responsable d'association représentative du monde combattant, vous êtes un acteur de sa cohésion. Je vous sais attaché à la République, à la France et à ses institutions. En tant que citoyen, fort de votre expérience et fier des valeurs du monde combattant, vous avez beaucoup à apporter à ce moment important de notre démocratie.

*C'est une belle opportunité. En disons le !
Avec toute ma considération -
Bernicte Darnier huyf*

Mais rien et déprimante pour les victimes des guerres qui font aussi parties de votre ministère onacvg ? Ils sont pourtant présents, avec les Anciens Combattants, aux manifestations patriotiques, aux monuments aux morts de leur commune pour rendre hommage à ceux dont les noms y sont gravés.

Aussi, je me permets de vous exposer la situation de tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre et particulièrement l'injustice créée par les deux Décrets cités ci-dessous pour une partie de ceux-ci, dont je suis.

Je vais faire appel à votre sensibilité et votre pouvoir pour qu'enfin notre combat soit reconnu d'autant plus que le 11 décembre 2018 a été marqué par ce terrible attentat à Strasbourg qui a fait de nombreuses victimes.

Les enfants des victimes sont pupilles de la Nation, c'est légitime.

Comme nous, Pupilles de la Nation Orphelins de de toutes les guerres mais, pour l'indemnisation, **oui** pour les uns, **non** pour les autres? Les autres sont-ils des sous-citoyens ?

Nos parents, morts pour la France, ont-ils choisi leur bourreau? Avaient-ils moins de valeur et de mérite ?

Et le 8 Mai, lorsque j'irai déposer une fleur au pied du Monument aux Morts de Saint-Omer (62) où le nom de mon père, René CLAY, y est gravé à côté de ses camarades, morts comme lui pour la France. Quelle pensée je vais avoir, sachant que les enfants de certains de ses voisins, inscrits à ses côtés, ont été indemnisés mais pas les siens (*4 garçons, âgés de 6 mois à 9 ans, laissant notre mère de 28 ans*). Il est mort en service commandé, le 28 Mai 1940, victime de l'envahisseur. Aurait-il du désobéir? Je ne le pense pas car il était un homme d'honneur et de devoir (*et je pourrais lui dire: vas-tu aujourd'hui reconnaître la France? pour laquelle tu as donné ta vie !*).

Vous, qui représentez notre France, vous avez de par votre compétence et de votre bon vouloir, le devoir de faire respecter la Constitution du 4 Octobre 1958 et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 Août 1789, pour les enfants de ceux qui sont morts pour la République et qui attendent toujours sa reconnaissance.

En vous rappelant que depuis 2004, de nombreuses propositions de Lois n'ont jamais vu le jour et sont restées dans les cartons...Lois proposées bien souvent par les parlementaires lorsqu'ils ne sont pas dans la majorité et oubliées lorsqu'ils le sont et la, toujours le même langage, nous ne connaissons pas le nombre de pupilles qui seraient à indemniser, inimaginable puisqu'ils sont tous inscrits à l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre?... Et nous serons de moins en moins nombreux, en raison de l'âge de certains qui sont appelés à disparaître.

Et oui, Madame la Secrétaire d'Etat, vous qui savez qu'il y a discrimination dans ces Décrets (*2000-657 du 13 Juillet 2000 et 2004-751 du 27 Juillet 2004*) signés par deux gouvernements précédents, vous devez par votre charge actuelle, faire réparer cette inégalité insupportable qui nous divise afin que nous ne soyons plus ***“des Oubliés de la République”***

En vous remerciant et dans l'attente d'une réponse qui nous sera enfin favorable, que je communiquerai à mes camarades, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma haute considération et de mes respectueux sentiments.

Serge Clay.